



Bulletin Officiel

N° 4142 Mercredi 04 Juillet 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

TUNISIAN EQUITY FUND "TEF" 2

PROJET DE RESOLUTIONS

HANNIBAL LEASE AGE 3

INFORMATIONS POST AGO ET AGE

SIAME AGE 4-6

ATTIJARI LEASING AGE 7

ATTIJARI LEASING AGO 8-11

RESOLUTIONS ADOPTEES

ARTES AGO 12-15

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATB 16

BIAT 16

SIAME 16

ASSEMBLEE GENERALE

HANNIBAL LEASE AGE 17

SOTUMAG AGO 17

APPEL A CANDIDATURES

BNA 17

COURBE DES TAUX 18

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 19-20

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

SOCIETE MODERN LEASING

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 – 12 – 2011

GROUPE BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

AVIS DES SOCIETES

TUNISIAN EQUITY FUND "TEF"

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°19-2009 du 10 juin 2009

Adresse : Rue du Lac Biwa, Immeuble Fraj 2^{ème} étage Les Berges du Lac- 1053 Tunis

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES –NORTH AFRICA ("UGFS–NA"), société de gestion de TUNISIAN EQUITY FUND "TEF" porte à la connaissance des porteurs de parts et du public les changements suivants :

1- Changement des orientations de placement du fonds :

Le Conseil d'Administration de la société "UGFS–NA" du 22 novembre 2011 a décidé de changer les orientations de placement du fonds comme suit :

Anciennes orientations de placement	Nouvelles orientations de placement
<p>Le FCP est investi comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans une proportion de 75% à 80 % de l'actif net en actions de sociétés de la cote ; ✓ Dans une proportion de 0% a 5 % de l'actif net en titres OPCVM ; ✓ Dans une proportion de 20% de l'actif net en liquidités et quasi-liquidités. 	<p>Le FCP est investi comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans une proportion de 50% à 80 % de l'actif net en actions de sociétés de la cote ; ✓ Dans une proportion de 0% à 30% de l'actif net en BTA ✓ Dans une proportion de 0% a 5 % de l'actif net en titres OPCVM ; ✓ Dans une proportion de 0% à 30% de l'actif net en valeurs mobilières représentant des titres de créances à court terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la BCT. ✓ 20% de l'actif net en liquidités et quasi- liquidités

Ce changement entrera en vigueur à partir du 06 juillet 2012.

1- Changement de la composition du Comité de Gestion du fonds :

Le Conseil d'Administration de la société "UGFS–NA" du 14 février 2012 a décidé la nomination de nouveaux membres au niveau du Comité de Gestion du fonds.

Le Comité de Gestion du fonds TUNISIAN EQUITY FUND "TEF" est, par conséquent, composé de :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| - Mr Mohamed FEKIH | Président du Comité |
| - Mr Rabih SOUKARIEH | Membre du Comité |
| - Mr Nabil CHAHDOURA | Membre du Comité |
| - Mr Mohamed Salah FRAD | Membre du Comité |

Le prospectus de TUNISIAN EQUITY FUND "TEF" mis à jour sous le numéro **09-0672/A001 en date du 29 juin 2012** ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès du gestionnaire la société UNITED GULF FINANCIAL SERVICES –NORTH AFRICA ("UGFS–NA"), sise à la rue du Lac Biwa, Immeuble Fraj 2^{ème} étage Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

AVIS DES SOCIETES**PROJET DE RESOLUTIONS AGE**

HANNIBAL LEASE
Immeuble Triki Rue du Lac Malaren
Les Berges du Lac 1053 Tunis

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2012**PROJET DE RESOLUTIONS****PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire après avoir pris connaissance du projet de modification des statuts de la société pour leur mise en conformité avec la réglementation en vigueur approuve ledit projet tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve la réduction de la valeur nominale de l'action pour la porter de Dix (10) Dinars à cinq (5) Dinars. Ainsi le capital de la société sera divisé en quatre millions (4.000.000) d'actions de cinq (5) Dinars chacune.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

Article 6 nouveau : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de vingt Millions de Dinars (20.000.000 DT). Il est divisé en quatre millions (4.000.000) d'actions de cinq (5) Dinars chacune.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES
-SIAME-**

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juin 2012, La Société SIAME publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité des présents.

Première résolution:

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2011, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Deuxième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre.

Troisième résolution:

Après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31/12/2011 et entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, lesdits états dans leur intégralité (bilan, état de résultat, flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Quatrième résolution:

Le poste résultats reportés présente un solde de 1.567.507,292 dinars.
L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2011 s'élevant à 1.344.394,150 dinars comme suit :

Résultat net de l'exercice	1.344.394.150
Résultats reportés	1.567.507.292
Total	2.911.901.442
Réserve légale 5%	0,000
Réserve spéciale de réinvestissement	315.000.000
Solde	2.596.901.442
Dividendes à distribuer (0,070 dinars/action)	-970.796,050
Report à nouveau	1.626.105.392

- Suite -

Cinquième résolution:

Après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire examine et approuve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2011 (bilan, état de résultat, flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Sixième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserves, pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

Septième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Administrateurs, un montant forfaitaire brut de Mille (1000) dinars par administrateur, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2011.

Huitième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des franchissements de seuil dans le capital de la Société et du déroulement de l'opération de rachat des actions propres.

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une durée de 3 ans, expirant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2014, les mandats des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration sera désormais composé des membres suivants :

Membre du Conseil d'Administration	Expiration du mandat
Mr Mongi Jelassi	AGO 2014
Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2014
Mr Mohamed Saidane	AGO 2014
Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2014
Sté COTUNAL représentée par Mr Mongi Jelassi	AGO 2014
Sté SOTIC représentée par Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2014
Sté INTERMETAL représentée par Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2014
Sté PROSID représentée par Mr Mohamed Saidane	AGO 2014

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès verbal de la présente Assemblée.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

Bilan au 31 Décembre 2011 après affectation des résultats

ACTIFS	31/12/2011	31/12/2010
Actifs non courants	8 627 393	8 485 589
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 700 095	1 692 195
- Amortissements	-1 635 253	-1 591 614
	64 842	100 581
Immobilisations corporelles	20 316 873	21 591 836
- Amortissements	-16 575 624	-17 444 606
	3 741 249	4 147 230
Immobilisations financières	5 410 271	4 868 250
- Provisions	-588 969	-652 367
	4 821 302	4 215 883
Autres actifs non courants	0	21 895
ACTIFS COURANTS	21 912 880	22 919 158
Stocks	9 257 589	9 619 575
- Provisions	-1 584 617	-1 569 226
	7 672 972	8 050 348
Clients & comptes rattachés	11 782 596	11 376 194
- Provisions	-1 889 626	-1 569 226
	9 892 970	9 783 361
Autres actifs courants	3 396 710	3 302 399
- Provisions	-652 617	-696 614
	2 744 093	2 605 785
Placements & autres actifs financiers	133 146	122 329
Liquidités & équivalents de liquidités	1 487 239	2 372 643
- Provisions	-17 540	-15 309
	1 602 845	2 479 663
Total des actifs	30 540 273	31 404 747

- Suite -

Bilan au 31 Décembre 2011 après affectation des résultats

Capitaux propres & passifs	31/12/2011	31/12/2010
<u>Capitaux propres</u>	<u>19 800 330</u>	<u>19 493 652</u>
Capital social	14 040 000	14 040 000
Réserves	3 467 806	3 152 807
Autres capitaux propres	666 419	733 339
Résultats reportés	1 626 105	1 567 507
<u>Passifs</u>	<u>10 739 943</u>	<u>11 911 094</u>
<u>Passifs non courants</u>	<u>1 561 466</u>	<u>2 246 597</u>
Provisions / risques & charges	0	0
Crédits à Moyen Terme	1 561 466	2 246 597
<u>Passifs courants</u>	<u>9 178 477</u>	<u>9 664 498</u>
Fournisseurs & comptes rattachés	3 952 638	6 013 260
Autres passifs courants	2 757 173	2 862 759
Concours bancaire & Autres passifs financiers	2 468 666	788 479
Total des capitaux propres & des passifs	30 540 273	31 404 747

III - L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Evolution des cap.propres (tenant compte de l'affectation du résultat)				
DESIGNATIONS	Avant affectation	Mouvts -	Mouvts +	Ap. affectation
<u>Résultat</u>	<u>1 344 394</u>	<u>-1 344 394</u>		<u>0</u>
<u>Capital social</u>	<u>14 040 000</u>			<u>14 040 000</u>
Actions rachetées	-171 485			-171 485
Réserves légales	1 404 000			1 404 000
Réserves statutaires	300 000			300 000
Prime d'émission	463 486			463 486
Autres compléments d'apports	-203 391			-203 391
Réserves spéciales	1 360 196		315 000	1 675 196
<u>Total réserves</u>	<u>3 152 806</u>		<u>315 000</u>	<u>3 467 806</u>
Fonds Social	578 941			578 941
Fonds de solidarité du personnel	50 942			50 942
Subventions d'investissement	36 536			36 536
<u>Total autres capitaux propres</u>	<u>666 419</u>			<u>666 419</u>
Résultats reportés	1 567 507	-1 285 796	1 344 394	1 626 105
Cap. propres après dist div	20 771 126	-2 630 190	1 659 394	19 800 330
Distribution de dividendes				970 796

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGE

Attijari Leasing

Siège social : Rue du Lac d'Annecy 1053 Les berges du Lac Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 29 juin 2012, la société Attijari Leasing, publie ci-dessous les résolutions adoptées,

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance de l'objet des différentes modifications décide la mise en conformité des Statuts de la société Attijari Leasing avec la Loi 2009-16 du 16/03/2009 modifiant et complétant le Code des Sociétés Commerciales et notamment les articles suivants des statuts :

23, 26, 27, 30, 31, 39 et 44

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

Attijari Leasing

Siège social : Rue du Lac d'Annecy 1053 Les berges du Lac Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011, la société Attijari Leasing, publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, les conventions et opérations spéciales mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2011 tels qu'il lui sont présentés..

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2011. Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide la correction de l'affectation des résultats de 2010 (transfert compte à compte) et l'affectation des résultats de l'exercice 2011, du report à nouveau débiteur et des modifications comptables:

Correction affectation des résultats de l'exercice 2010 : Le poste Réserves légale retrouve sa situation d'avant 2010, soit de 1 999 636DT au lieu de 1 115 736DT après affectation des résultats 2010 et la différence sera affectée en report à nouveau débiteur pour un montant de 883 900D,

Ainsi corrigé 2010, l'affectation proposée du résultat de 2011:

(Montant en Dinars Tunisien)

Bénéfice de l'Exercice 2011	5 655 633
Report à Nouveau débiteur	(883 900)
Modifications Comptables	(683 398)
Résultats à Répartir	4 088 335
Réserves Légales Affectée (Plafond de 10% du Capital)	(125 364)
Dotations à un Fonds Social	(50 000)
Solde à Affecter	3 912 971
Bénéfices à Distribuer	2 125 000
Report à Nouveau	1 787 971

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 15/07/2012

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2011 à 42 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2012 à 9 mille dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un emprunt subordonné dans la limite de 10 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME E RESOLUTION :

Afin de se conformer aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme:
M Salem DAHMANI en tant que Administrateur représentant les actionnaires minoritaires et ce à compter de cette date jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012,
M Walid KALBOUSSI en tant que Administrateur indépendant et ce à compter de cette date jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme les commissaires aux comptes suivants pour la période 2012-2014:

M Mustapha MEDHIOUB du Cabinet FINOR,
M Walid BEN AYED du Cabinet Audit Etude Conseil et Formation

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME SOLUTION :

Les actionnaires ont été informées des franchissements de seuils suivants à la hausse ainsi qu'à la baisse :

Groupe de M Slim MOALLA ayant franchi le seuil de 5% par des achats d'actions en 2012,

M Rached HORCHANI : ayant franchi le seuil de 5% par des achats d'actions en 2012

Groupe STEC ayant franchi à la baisse les seuils de 10% puis de 5% suite à des ventes d'actions en 2012

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -**II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :****BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2011**

(exprimé en dinars)

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010*</u>
<u>ACTIF</u>		
Caisse et Avoirs auprès des Banques	1 612 730	4 326 399
Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring	278 072 758	209 054 626
Portefeuille - titres commercial	0	0
Portefeuille d'Investissement	176 400	176 543
Valeurs immobilisées	4 337 829	3 475 675
Autres actifs	15 590 489	15 163 952
<u>TOTAL ACTIF</u>	<u>299 790 206</u>	<u>232 197 195</u>
<u>PASSIF</u>		
Concours Bancaires.	1 802 945	569
Comptes Courants des Adhérents	1 250 954	813 517
Emprunts et Ressources spéciales	241 232 878	196 158 543
Dettes Fournisseurs	17 887 764	7 768 864
Autres Passifs	12 402 694	5 591 583
<u>TOTAL PASSIF</u>	<u>274 577 235</u>	<u>210 333 076</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	21 250 000	21 250 000
Réserves	2 125 000	1 999 635
Réserves Pour Fonds Social	50 000	0
Effets des modifications comptables	0	(501 617)
Autres capitaux propres	0	0
Résultats reportés	1 787 971	(883 900)
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	<u>25 212 971</u>	<u>21 864 119</u>
<u>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</u>	<u>299 790 206</u>	<u>232 197 195</u>

* Après correction de l'affectation des résultats de l'exercice 2010 (troisième résolution AGO du 29 juin 2012)

- Suite -

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011 APRES AFFECTATION DE RESULTAT

	Capital	Réserve	Résultats reportés	Autres Réserves	Prime Émission	Effets des modificat ^o comptables	Reserves pour fond social	Résultat de l'exercice	TOTAL
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2011	21 250 000	1 999 635	(883 900)	0	0	(683 397)		5 655 633	27 337 971
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/06/2012	0	125 365	2 671 871	0	0	683 397	50 000	(5 655 633)	(2 125 000)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	21 250 000	2 125 000	1 787 971	0	0	0	50 000	(0)	25 212 971

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juin 2012, la Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – **LES RESOLUTIONS ADOPTEES** (Ces résolutions annulent et remplacent celles publiées au bulletin du CMF N° 4141 du 3 juillet 2012).

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2011 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2011	= 17 497 509 TND.
- Résultats reportés	= 27 172 602 TND.

- Bénéfice distribuable	= 44 670 111 TND.
- Dividendes de l'exercice 2011	= 14 025 000 TND.
(Soit 0,550 TND par action)
- Le solde à affecter aux résultats reportés	= 30 645 111 TND.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,550 TND par action, soit un montant total de 14 025 000 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du 09/07/2012.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et Quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2011.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence au titre de l'année 2012 aux administrateurs à raison de 5000 DT par an et par administrateur, les frères MZABI et la société DALMAS représentée par Monsieur Moncef MZABI déclarent renoncer Aux jetons de présence relatifs à l'exercice 2011. »

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

Septième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer un nouveau Co-commissaire aux comptes le cabinet ERNST & YOUNG représenté par Monsieur Mohamed Cherif pour une période de trois ans à partir de l'année 2012 soit pour les années 2012, 2013 et 2014. Le mandat du Co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement du mandat de quatre administrateurs.

- Monsieur Moncef MZABI.
- Monsieur Mzoughi MZABI.
- Monsieur Mohamed Sadek Mzabi.
- La société DALMAS, représentée par Monsieur Moncef MZABI.

Et ce pour une période de trois ans soit pour les exercices 2012, 2013 et 2014. Les mandats respectifs des quatre administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

BILAN (Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actifs		
Actifs non courants		
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	2 215 171	2 202 660
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 303 861)	(959 429)
	911 310	1 243 231
Immobilisations corporelles	10 073 086	9 693 011
Amortissements des immobilisations corporelles	(5 684 631)	(5 170 459)
	4 388 455	4 522 552
Immobilisations financières	15 840 245	13 278 951
Provision pour dépréciation	15 840 245	13 278 951
Total des actifs immobilisés	21 140 010	19 044 734
Total des actifs non courants	21 140 010	19 044 734
Actifs courants		
Stocks	8 485 649	11 334 472
Provisions sur stocks	8 485 649	11 334 472
Clients et comptes rattachés	6 577 937	6 438 542
Provisions sur comptes clients	(1 049 210)	(1 056 035)
	5 528 727	5 382 507
Comptes de régularisations et autres actifs courants	2 255 920	3 001 903
Provisions sur autres actifs	(18 000)	
	2 237 920	
Placements et autres actifs financiers	78 714 260	76 764 550
Liquidités et équivalents de liquidités	5 221 600	6 032 434
Total des actifs courants	100 188 156	102 515 867
Total des actifs	121 328 166	121 560 600

- Suite -

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Capitaux propres et passifs		
Capitaux propres		
Capital social	25 500 000	25 500 000
Réserves	3 125 067	3 125 067
Résultats reportés	30 645 112	27 172 602
Total des capitaux propres après affectation résultat de l'exercice	59 270 179	55 797 669
Total des capitaux propres après affectation résultat de l'exercice	59 270 179	55 797 669
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	350 000	850 000
Total des passifs non courants	390 000	850 000
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	44 771 647	39 096 769
Autres passifs courants	16 896 340	25 667 932
Concours bancaires et autres passifs financiers		108 230
Total des passifs courants	61 667 987	64 872 931
Total des passifs	61 667 987	65 762 931
Total des capitaux propres et des passifs	121 328 166	121 560 600

- Suite -

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**Etat d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat 2011**

	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2010	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	21 600 996	27 501 607	77 727 670
Affectation du résultat 2010 (AGO du 22/06/2011)							
Résultats reportés					5 571 607	-5 571 607	
Dividendes						-21 930 000	-21 930 000
Résultat de l'exercice 2011						17 497 509	17 497 509
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2011	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	27 172 603	17 497 509	73 295 179
Affectation du résultat 2011 (AGO du 21/06/2012)							
- Réserve légale							0
- Résultats reportés					3 472 509	-3 472 509	0
- Dividendes						-14 025 000	-14 025 000
Résultat de l'exercice 2011							0
Capitaux propres après affectation au 31/12/ 2011	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	30 645 112	0	59 270 179

AVIS DES SOCIETES

Paiement de dividendes

ARAB TUNISIAN BANK

Siège Social :9, rue Hédi Nouira, 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 Juin 2012 a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2011 à partir du 06 juillet 2012 à raison de 0,200 DTU par action soit 20 % du nominal.

2012 - AS - 991

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 170.000.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS
REGISTRE DU COMMERCE : B 187 881 996 Tunis

**AVIS DE PAIEMENT DES DIVIDENDES
EXERCICE 2011**

La Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 juin 2012 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2011 à 2 Dinars par action, soit 20% de la valeur nominale, et la mise en paiement de ces dividendes à partir du 16 juillet 2012.

2012 - AS - 992

Paiement de dividendes

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS
ELECTRIQUES – SIAME-**

Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

Les Actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 Juin 2012 a décidé la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2011.

Le coupon s'élève à 0,070 Dinars (Soixante Dix Millimes) par action de nominal 1 Dinar.

La mise en paiement s'effectuera aux guichets de la STICODEVAM à partir du 13 juillet 2012.

2012 - AS - 989

AVIS DES SOCIETES

HANNIBAL LEASE
Immeuble Triki Rue du Lac Malaren
Les Berges du Lac 1053 Tunis

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2012

Les actionnaires de la société Hannibal Lease S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 16 juillet 2012 à 10 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts de la société pour leur mise en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Réduction de la valeur nominale de l'action de Dix (10) Dinars à Cinq (5) Dinars.
- Modification des dispositions de l'article 6.

2012 - AS - 990

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS
- SOTUMAG -**

Siège Social : Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-

La Société Tunisienne des Marchés de Gros - SOTUMAG - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 2 juillet 2012 à 10 H**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise « I.A.C.E » sis aux berges du Lac de Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation de la nomination de l'Expert Comptable KHALED KALIA entant que Commissaire aux Comptes de la société pour le reste du mandat actuel (2009-2011) suite à la vacation constatée dans cette mission.
- 2 - Examen du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2011.
- 3- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2011.
- 4 - Approbation du Bilan et des Comptes de Résultat de l'exercice 2011
- 5- Affectation des bénéfices de l'exercice 2011.
- 6- Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour le nouveau mandat (2012-2014).
- 7- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2011.
- 8- Approbation de la nomination d'un administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration (Président Directeur Général de la société) et l'approbation de la nomination d'un nouveau membre en remplacement d'un membre du conseil d'administration, et ce, pour le reste du mandat actuel.
- 9 -Quitus aux administrateurs.

2012 - AS - 960

AVIS DES SOCIETES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Siège social : Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

Avis de report de l'échéance de l'Appel à candidatures N° 23/2012

DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

La Banque Nationale Agricole a lancé un Appel à candidatures pour désigner deux Administrateurs Indépendants pour siéger dans son Conseil d'Administration.

Il est porté à la connaissance de tous les soumissionnaires intéressés par cet appel à candidatures que la date limite de réception des offres par le Bureau d'Ordre Central de la BNA, initialement prévue pour le **02/07/2012** est reportée au **16/07/2012**.

2012 - AS - 989

AVIS

COURBE DES TAUX DU 04 JUILLET 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,709%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,741%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,784%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,826%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,858%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,912%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		3,955%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		3,987%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,040%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,071%	1 005,941
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,083%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,138%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,179%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013	4,222%		
	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013	4,215%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 020,837
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,663%	1 047,062
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,805%	1 064,629
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,159%	1 043,174
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		983,291
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	986,849
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 036,051
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		967,326
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,139%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,148%	964,847
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 045,833
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,264%		950,972

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,504	141,514		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,427	12,428		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,274	1,274		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,473	34,476		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,003	47,006		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	174,730	175,414		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	592,977	594,646		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	142,563	143,054		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	129,759	130,010		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,740	119,894		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,470	117,635		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	97,479	97,919		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	149,258	148,721		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	110,461	110,603		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,957	107,071		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 336,384	1 333,454		
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 351,857	2 343,609		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	110,903	110,074		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITA UX	24/10/08	110,906	112,021	111,344		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITA UX	27/10/08	121,415	125,140	124,612		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 215,788	1 212,693		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,415	138,989		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,270	16,066		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 041,619	6 025,527		
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 844,604	6 828,669		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,416	2,393		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,989	1,975		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,294	1,296		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,467	105,477
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,498	102,507
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,500	103,510
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,535	100,547
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,282	101,292
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	104,992	105,001
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITA UX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,783	101,796
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,794	101,804
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	102,161	102,171
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	103,763	103,771
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	99,910	99,920
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	102,043	102,054
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	102,145	102,153
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,762	104,771
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,742	103,751
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,053	101,060
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,784	100,793
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,522	102,531
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,452	100,463
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,665	101,674

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,525	102,534
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,450	100,460
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,187	102,195
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,922	102,931
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,282	100,291
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,294	10,295
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,490	101,499
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,730	101,739
SICAV MIXTES								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,327	99,392
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	74,296	74,343
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,832	158,931
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 598,071	1 592,102
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	113,788	113,830
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	113,955	114,060
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	97,106	97,270
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,793	16,807
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	280,088	280,949
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	43,990	44,205
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 612,958	2 623,515
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,231	82,369
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,559	59,729
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,708	102,606
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,545	114,417
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	109,769	109,507
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,580	11,589
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,775	12,779
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,647	16,647
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,050	17,035
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,959	13,030
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,918	10,976
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,633	10,671
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,599	10,628
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	129,050	129,010
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,556	128,483
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,132	11,093
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	121,630	121,999
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,309	21,437
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	97,585	97,240
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	98,747	98,454
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,225	97,092
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,340	99,948
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	120,525	119,075
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	145,764	145,004
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,409	11,349
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	124,143	123,457
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,470	117,211
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,538	106,252
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	106,024	105,578
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	190,619	190,651
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	166,500	166,403
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	142,884	143,034
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 441,461	10 446,233
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,756	222,585
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	146,244	145,864
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 630,720	1 613,643
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,994	114,259
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	99,857	99,227
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,480	121,762
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 052,644	9 985,455

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS****SOCIETE MODERN LEASING**

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société MODERN LEASING publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, GAC (Chiheb GHANMI) et Proaudit (Tarak Zahaf).

MODERN LEASING

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2011

(En dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Liquidités et équivalents de liquidités	1	1 502 997	3 082 969
Créances sur la clientèle		134 691 887	100 764 355
Créances de Leasing : encours financiers		131 217 156	99 852 101
Moins : provisions 1		<2 740 249>	<2 192 352>
	2	128 476 907	97 659 749
Créances de Leasing : impayées		6 462 239	3 377 338
Moins : provisions 2		<3 855 133>	<2 713 571>
	3	2 607 106	663 767
créances de leasing encours		3 607 874	2 440 839
Portefeuille titre de placement	4	1 358	1 352
Portefeuille titres d'investissement	5	5 192 823	3 701 408
titres d'investissement		5 448 581	4 014 085
Moins : provisions 3		<255 757>	<312 677>
Valeurs immobilisées	6	1 779 393	1 095 080
Immobilisations propres		3 168 481	2 166 915
Moins : Amortissement		<1 389 088>	<1 071 834>
Autres Actifs	7	9 210 360	4 766 037
TOTAL DES ACTIFS		152 378 819	113 411 202

MODERN LEASING

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2011

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<i>PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES</i>			
PASSIFS			
Dettes envers les établissements financiers	8	148 352	2 004 010
Dettes envers la clientèle	9	2 367 163	761 042
Emprunt et dettes rattachées	10	109 481 795	72 274 542
Fournisseurs et comptes rattachés	11	8 340 398	4 699 294
Autres passifs courants	12	1 735 468	2 131 716
<i>Total des passifs</i>		<i>122 073 177</i>	<i>81 870 605</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		20 000 000	20 000 000
Réserves légales		655 075	472 629
Autres réserves		4 363 539	3 763 539
Prime liée au capital		3 500 000	3 500 000
Réserves fond social		261 340	155 494
Résultats reportés		1 266 489	1 068 591
<i>Total des capitaux propres avant résultat</i>		<i>30 046 443</i>	<i>28 960 253</i>
Résultat de l'exercice		259 198	2 580 344
<i>Total des capitaux propres après résultat</i>	13	<i>30 305 641</i>	<i>31 540 597</i>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		152 378 819	113 411 202

MODERN LEASING

ETAT DE RESULTAT

(En dinars tunisiens)

Désignation	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>			
Intérêt de crédit bail		10 460 548	8 496 266
Autres produits d'exploitation		596 425	501 942
Variation des produits réservés		<231 576>	124 925
Charges financières		<5 017 149>	<3 431 240>
Produits financiers		126 479	104 159
Produits nets	14	5 934 726	5 796 052
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>			
Charges de personnel	15	<1 933 619>	<1 558 009>
Dotation net aux provisions créances douteuses	16	<1 527 471>	803 672
Dotation sur titres	17	57 786	<71 115>
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	18	<331 863>	<238 884>
Dotations pour risques et charges		<52 913>	<46 391>
Autres charges d'exploitation	19	<1 630 885>	<1 616 535>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<5 418 966>	<2 727 262>
<i>Résultat d'exploitation</i>		515 760	3 068 789
Autres gains ordinaires	20	213 278	216 179
Autres pertes ordinaires	21	<400 898>	<137>
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		328 140	3 284 831
Impôt sur les sociétés		<68 942>	<704 487>
Résultat net de l'exercice		259 198	2 580 344

MODERN LEASING

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(En dinars tunisiens)

31/12/2011 31/12/2010

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements reçus des clients	58 573 531	60 144 264
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	-83 013 075	-84 095 432
Sommes versés au personnel et aux	-1 800 551	-1 322 001
Titres de placement	-6	2 053 240
Intérêts payés CMT	-5 257 929	-3 364 836
Autres flux de trésorerie	-1 843 593	-1 329 983
Etat impôts et taxes payés	-514 435	-1 406 193
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-33 856 057	-29 320 941

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	-474 550	-713 226
Enc. de la cession d'immo. Propres	11 260	1 260 000
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières	-1 453 000	-852 925
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-1 916 290	-306 151

Flux de trésorerie liés au financement

Enc. suite à l'émission d'actions	0	8 500 000
Dividendes et autres distributions	-1 400 000	-699 908
Enc. provenant des emprunts	121 350 000	77 500 000
Remboursements d'emprunts	-83 901 968	-55 773 379
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	36 048 032	29 526 712

Variation de trésorerie	275 685	-100 381
--------------------------------	----------------	-----------------

Trésorerie au début de l'exercice	1 078 959	1 179 340
--	------------------	------------------

Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 354 644	1 078 960
--	------------------	------------------

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « MODERN LEASING » arrêtés au 31/12/2011, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par Modern Leasing transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de cette norme, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de leasing.

b. Couverture du risque :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la

Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing et des marges réservées.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

Il est à noter que la société a précédemment opté pour une décote systématique de 100% de la valeur vénale des biens donnés en leasing autres qu'immobiliers des relations classées 4 et 5. Cette méthode n'a pas été appliquée pour les biens donnés en leasing autres qu'immobiliers des relations nouvellement classées 4 et 5 au cours de l'exercice 2011.

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Présentation des états financiers :

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Modern Leasing et des résultats de ses opérations, la société a opté à partir de 2009, pour la présentation des éléments du bilan selon leur nature par rapport à l'activité de leasing en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. Cette présentation est inspirée de celle préconisée par la norme 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de manière à déterminer certaines valeurs et soldes intermédiaires spécifiques à l'activité.

2.5. Changement de méthode comptable

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles édictées en matière de classification des actifs et de couverture des risques telles que prévues par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été renforcées, et ce, à travers la circulaire n°2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des dites mesures. Ces règles prévoient ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

De même, en application des dispositions précitées, une provision collective a été constituée au titre des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier. La détermination de ladite provision a été faite selon la démarche qui suit :

- Constitution de groupes d'actifs homogènes
- Détermination de taux de migration moyens
- Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- Détermination de la provision collective à constater

3. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE

a- Maintien de la valeur vénale des relations transférées en classe 4 (Actifs compromis) et 5 (Actifs en Contentieux) au cours de l'exercice 2011

Afin d'atteindre le taux de couverture de 90%, fixé par la Banque Centrale de Tunisie comme objectif à atteindre pour l'année 2011, Modern Leasing a opté, depuis l'exercice 2009, pour l'annulation systématique des valeurs vénales du matériel (autre qu'immobilier) donné en leasing à des relations transférées en classe 4 et 5. Cette procédure a permis à la société d'atteindre à fin 2010 un taux de couverture de ses créances classées de 84%.

Avec l'avènement de la révolution du 14 janvier et ses incidences sur la solvabilité de certaines créances, en particulier celles opérant dans les secteurs sinistrés, et celles ayant des liens avec la famille du président déchu, Modern Leasing a décidé, eu égard au caractère exceptionnel de ces événements, de maintenir la valeur vénale des créances transférées en 2011 en classes 4 et 5 telle qu'elle ressort de l'application des taux de décote adoptés par la société (voir Note 2.1.b), sans pour autant procéder à des reprises et/ou des modifications pour l'excédent de provisions déjà constitués suite à l'annulation des valeurs vénales des relations classées 4 et 5 au cours des exercices antérieurs.

Le total des valeurs vénales relatives aux créances transférées en classe 4 et 5 au cours de l'exercice 2011 s'élève à 2.013.474 Dinars leurs annulations engendre un supplément de provision de 2.003.383 Dinars.

b- Baisse du taux de couverture des créances classées

Le taux de couverture des créances classées de modern leasing est passé de 84% au 31 décembre 2010 à 37,90% au 31 Décembre 2011, cette baisse de taux s'explique en partie par :

- le choix de la société de ne pas annuler la valeur vénale des biens autres qu'immobiliers donnés en leasing à des relations transférées en classe 4 et 5 au cours de l'exercice 2011. L'annulation de la valeur vénale des créances nouvellement transmises en classe 4 et 5 aurait aboutit à un taux de couverture de 51,33%.
- L'augmentation du taux de créances classées qui est passé de 5,4% à fin décembre 2010 à 10,92% à la même date de l'exercice 2011.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2011, à 1 502 997 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations
Banques	1 498 440	3 082 255	-1 583 815
Caisse	4 557	714	3 843
Total	1 502 997	3 082 969	-1 579 972

Note 2 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 31 décembre 2011, le montant des encours financiers a atteint 128 476 907 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations	Notes
Immobilisations données en Leasing	50 865 450	62 873 318	-12 007 869	
Amortissements Leasing	-46 238 005	-55 645 306	9 407 302	
Créances immobilisées	127 216 299	92 624 089	34 592 210	
Sous-total	131 843 744	99 852 101	31 991 643	2.1
Intérêts sur opérations de rééchelonnements	-626 587	-	-626 587	
Créances de leasing : encours financiers	131 217 156	99 852 101	31 365 055	
Provisions sur encours	-2 003 598	-2 192 352	188 754	2.2
Provisions collectives	-736 651	-	-736 651	
Total des provisions	-2 740 249	-2 192 352	-547 897	
Valeurs Nettes	128 476 907	97 659 749	30 817 158	2.2

Note 2.1 – Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées brutes au 31 décembre 2011 a atteint 131 843 744 DT. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	En Principal			En Intérêt		
	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Loyers	41 597 416	87 994 931	2 251 397	10 940 455	13 554 056	400 668
<i>Total</i>	<u>131 843 744</u>			<u>24 895 179</u>		

Note 2.2 – Encours nets des provisions :

Au 31 Décembre 2011, le montant des encours nets des provisions a atteint 128 476 907 DT et se détaille par classe de risque comme suit :

Classe de risque	Encours brut 2011	Provisions			Encours nets au 31/12/2011
		Au 31/12/2010	Dotation/ Reprise	Au 31/12/2011	
Classe A	84 248 998	-	-	-	84 248 998
Classe B 1	36 719 473	-	-	-	36 719 473
Classe B 2	1 947 820	-	-	-	1 947 820
Classe B 3	5 186 651	-	-182 731	-182 731	5 003 920
Classe B 4	3 740 802	-2 192 352	371 485	-1 820 867	1 919 935
Intérêts sur opérations de rééchelonnements	-626 587	-	-	-	-626 587
Provisions collectives			-736 651	-736 651	-736 651
<i>Total</i>	<u>131 217 156</u>	<u>-2 192 352</u>	<u>-547 897</u>	<u>-2 740 249</u>	<u>128 476 907</u>

Note 3 – Créances de leasing impayées et engagements nets**Note 3.1 – Créances de leasing impayées :**

Le poste « Créances de leasing impayées » totalise au 31 décembre 2011, un solde net de 2 607 106 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Créances clients	6 462 239	3 377 338	3 084 901
Provisions pour dépréciation comptes clients	-2 724 051	-1 744 477	-979 575
Produits réservés suite consolidation et relocations	-243 592	-313 180	69 588
Marges réservées	-887 490	-655 914	-231 576
Total	2 607 106	663 767	1 943 339

La structure des impayés, provisions sur impayés et marges réservées par classe de risque au 31/12/2011, se présente comme suit :

Libellés	Valeur brute au 31/12/2011	Provisions			AgiOS réservés au 31/12/2011	Produits réservés / consolidation
		31/12/2010	Dotation/ Reprise	31/12/2011		
Classe A	142 902	-	-	-	-77	-31 125
Classe B 1	2 094 193	-	-	-	-104 042	-
Classe B 2	472 446	-5 960	-49 530	-55 490	-77 285	-1 217
Classe B 3	1 413 256	-2 945	-928 634	-931 580	-424 511	-
Classe B 4	2 339 442	-1 735 571	-1 410	-1 736 981	-281 575	-211 250
Total	6 462 239	-1 744 476	-979 574	-2 724 051	-887 490	-243 592

Note 3.2 – Engagements nets :

Au 31 Décembre 2011, le montant des engagements (créances immobilisées et créances impayées) nets des provisions, des agios réservés et des produits réservés suite aux consolidations et relocations a atteint 131 084 013 DT et se détaille par classe de risques comme suit :

Classe de risque	Engagement bruts 31/12/2011	Provisions au 31/12/2011	Agios réservés au 31/12/2011	Produits réservés / consolidation au 31/12/2011	Encours nets au 31/12/2011
Classe A	84 391 899	-	-77	-31 125	84 360 697
Classe B 1	38 813 666	-	-104 042	-	38 709 624
Classe B 2	2 420 266	-55 490	-77 285	-1 217	2 286 274
Classe B 3	6 599 906	-1 114 311	-424 511	-	5 061 084
Classe B 4	6 080 245	-3 557 848	-281 575	-211 250	2 029 572
Intérêts sur opérations de rééchelonnements	-626 587	-	-	-	-626 587
Provisions collectives		-736 651	-	-	-736 651
Total	137 679 395	-5 464 300	-887 490	-243 592	131 084 013

Note 4 – Portefeuille Titres de Placements :

Ce poste totalise au 31 décembre 2011, un solde de 1 358 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2010	Acquisitions	Cessions/ Transfert	31/12/2011
SICAV BH PLACEMENT	223	-	-	223
SICAV OBLIGATAIRE	1 129	617 934	-617 928	1 135
SICAV AXIS OBLIGATAIRE	-	857 384	-857 384	-
Total	1 352	1 475 318	-1 475 312	1 358

Note 5 – Portefeuille titres d'investissements :

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 5 192 823 DT et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations
Immobilisations financières	5 448 581	4 014 085	1 434 496
Provisions sur immobilisations financières	-255 757	-312 678	56 920
Total	5 192 823	3 701 408	1 491 416

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/2010	Mouvements 2011		Valeurs au 31/12/11	Provisions			Valeurs Nettes au 31/12/11
		Acquisition/ Reclassement	Cession		Déc. 2010	Dotations / reprises	Déc. 2011	
STIMEC	21 588	3 000	-18 504	6 084	21 588	-15 504	6 084	-
SALIM	372 936	-	-	372 936	-	-	-	372 936
SIMSICAR	900 075	-	-	900 075	38 508	-30 445	8 064	892 011
SGRC	199 990	-	-	199 990	-	-	-	199 990
SMT	25 000	-	-	25 000	25 000	-	25 000	-
BH TECHNOL	115 000	-	-	115 000	115 000	-	115 000	-
SIFIB	498	-	-	498	-	-	-	498
UTB	5 998	-	-	5 998	5 998	-	5 998	-
Fonds gérés SIM SICAR	2 273 000	1 450 000	-	3 723 000	105 909	-15 387	90 522	3 632 477
Fonds gérés ATID	100 000	-	-	100 000	674	4 415	5 089	94 911
<i>Total</i>	<i>4 014 085</i>	<i>1 453 000</i>	<i>-18 504</i>	<i>5 448 581</i>	<i>312 678</i>	<i>-56 921</i>	<i>255 757</i>	<i>5 192 823</i>

Note 6 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2011 un total net 1 779 393 DT et se détaille comme suit :

<i>Libellés</i>	<i>Val. Brute au 31/12/2010</i>	<i>Acquisit. 2011</i>	<i>Cession 2011</i>	<i>Val. Brute au 31/12/11</i>	<i>Amort au 31/12/10</i>	<i>Dotations 2011</i>	<i>Amort sur cession</i>	<i>Amort au 31/12/11</i>	<i>VCN au 31/12/11</i>
Logiciels	814 948	301 143	-	1 116 091	-560 761	-183 093	-	-743 854	372 237
Terrain	134 384	541 626(*)	-	676 010	-	-	-	-	676 010
Constructions	141 021	-	-	141 021	-9 550	-2 820	-	-12 370	128 651
A.A.I.	260 005	40 783	-	300 788	-64 530	-26 594	-	-91 123	209 664
M.M.B.	137 137	10 222	-	147 359	-27 470	-11 919	-	-39 390	107 969
Matériel Informatique	324 088	33 546	-	357 633	-250 323	-40 234	-	-290 556	67 077
Autres matériels	48 424	1 391	-	49 815	-20 728	-4 065	-	-24 793	25 022
Matériel roulant	306 907	25 516	14 609	317 814	-138 474	-63 138	14 609	-187 002	130 812
Immobilisation en cours	-	61 950	-	61 950	-	-	-	-	61 950
Total	2 166 915	1 016 176	14 609	3 168 481	-1 071 834	-331 863	14 609	-1 389 088	1 779 393

(*) : La société « Modern Leasing » s'est portée acquéreuse d'un terrain, qui lui avait été consenti comme garantie dans le cadre d'un contrat de leasing, et ce suite à sa mise en vente dans le cadre de l'action contentieuse intentée par « Modern Leasing ».

Note 7 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 9 210 360 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Note
Fournisseurs, avances et acomptes	2 385 251	-	2 385 251	
Prêts au personnel long terme	85 398	69 034	16 364	
Cautionnements	16 777	16 077	700	
charge a repartir	130 773	261 546	-130 773	
Prêts au personnel court terme	104 070	105 908	-1 838	
Charges comptabilisées d'avance	3 082	15 633	-12 551	
Etat, impôts et taxes	6 243 870	4 268 139	1 975 731	7.1
Compte d'attente	198 187	28 150	170 037	
Débiteurs divers	47	267	-220	
Produits à recevoir	43 404	1 283	42 121	
<i>Total brut</i>	<i>9 210 860</i>	<i>4 766 037</i>	<i>4 444 823</i>	
Provisions pour dépréciations des actifs courants	-500	-	-500	
<i>Total</i>	<i>9 210 360</i>	<i>4 766 037</i>	<i>4 444 323</i>	

Note 7.1 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint 6 243 870 DT au 31 décembre 2011 détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
RET A LA SCE/PLACEM&JETDE PRES	9 252	10 294	-1 041
ACOMPTE PROVISIONNELS	634 038	823 050	-189 011
Etat, impôts et taxes, Report TVA	5 600 579	3 434 795	2 165 784
Total	6 243 870	4 268 139	1 975 731

Note 8 – Dettes envers les établissements financiers :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2011, à 148 352 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations
Banques	148 352	2 004 010	1 855 658
Total	148 352	2 004 010	1 855 658

Note 9 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 2 367 163 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Clients créditeurs	2 367 163	761 042	-1 606 121
Total	2 367 163	761 042	-1 606 121

Note 10 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 109 481 795 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2010	Accords	Reclassements renouvellement abonnements	Règlements	Solde au 31/12/2011	Note
Emprunts à long terme	49 996 254	61 700 000	-48 080 443	-	63 615 810	10.1
Emprunts à court terme	8 822 060	-	48 080 443	-45 751 968	11 150 535	10.2
Intérêts courus	233 811	-	151 920	-	385 731	10.3
Billets de trésorerie	13 500 000	59 650 000	-	-38 150 000	35 000 000	
Intérêts payés d'avances	-277 583	-	-392 699	-	-670 281	
Total	72 274 542	121 350 000	-240 779	-83 901 968	109 481 795	

Note 10.1 – Emprunts à long terme :

Le montant des emprunts à long terme a atteint 63 615 810 DT, au 31 décembre 2011, détaillé comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2010	Accords	Reclassements	Solde au 31/12/2011
EMPRUNT BH	14 546 534	9 000 000	-3 894 608	19 651 925
CREDIT BTE	3 215 580	-	-1 428 284	1 787 296
CREDIT ATB	1 000 000	-	-1 000 000	-
CREDIT BIAT	8 415 343	-	-1 441 799	6 973 544
CREDIT AMEN BANK	5 178 571	3 500 000	-1 803 571	6 875 000
CREDIT BANQUE DE TUNISIE	1 640 226		-1 455 038	185 188
CREDIT EL BARAKA	16 000 000	45 200 000	-36 200 000	25 000 000
CREDIT TQB	-	4 000 000	-857 143	3 142 857
Total	49 996 254	61 700 000	-48 080 443	63 615 810

Note 10.2 – Emprunts à court terme :

Le montant des emprunts à court terme a atteint 11 150 535 DT au 31 décembre 2011, détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2010	Reclassements/ Renouvellements/ Abonnements	Règlements	31/12/2011
Échéance à - 1 an/Emprunt BH	2 568 384	3 894 608	-2 637 576	3 825 416
Échéance à - 1 an/Emprunt BT	1 455 022	1 455 038	-1 455 024	1 455 036
Échéance à - 1 an/Emprunt ATB	1 000 000	1 000 000	-1 000 000	1 000 000
Échéance à - 1 an/Emprunt BIAT	1 441 799	1 441 799	-1 441 799	1 441 799
Échéance à - 1 an/Emprunt AMEN BANK	928 571	1 803 571	-1 303 571	1 428 571
Échéance à - 1 an/Emprunt BTE	1 428 284	1 428 284	-1 428 284	1 428 284
Échéance à - 1 an/Emprunt ALBARAKA BANK	-	36 200 000	-36 200 000	-
Échéance à - 1 an/Emprunt TQB	-	857 143	-285 714	571 429
Total	8 822 060	48 080 443	-45 751 968	11 150 535

Note 10.3 – Intérêts courus :

Les intérêts courus et non échus sur les crédits bancaires s'élèvent à 385 731 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations
Intérêts sur crédit BH	48 581	31 046	17 535
Intérêts sur crédit BIAT	-	9 500	-9 500
Intérêts sur crédit BTE	2 257	4 756	-2 499
Intérêts sur crédit ATB	1 138	1 912	-775
Intérêts sur crédit AMEN BANK	28 517	33 599	-5 082
Intérêts sur crédit ALBARAKA BANK	246 912	152 998	93 914
Intérêts courus ZITOUNA	58 327	-	58 327
Total	385 731	233 811	151 920

Note 11 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 31 décembre 2011, un solde 8 340 398 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Fournisseurs Leasing	8 037 964	4 243 681	3 794 285
Fournisseurs divers	302 434	455 613	-153 179
Total	8 340 398	4 699 294	3 641 104

Note 12– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2011 à 1 735 468 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations
Etat, impôts et taxes	208 684	221 225	-12 541
CNSS à payer	122 173	138 595	-16 422
Avance accordée BH	-	2 450	-2 450
Compte d'attente	56 113	54 170	1 943
Tantièmes à payer	3 333	3 333	-
Dividendes à payer	193	193	-
Assurance Groupe	776	4 942	-4 166
Impôts sur les bénéfices	68 942	704 487	-635 545
Charges à payer	526 846	399 817	127 029
Crédit BH CNRPS	19 209	11 545	7 664
Opposition amicale BH	225	222	2
Provisions pour congés payés	131 614	98 125	33 489
Provisions pour risques	545 025	492 612	52 413
Créditeurs divers	52 336	-	52 336
Total	1 735 468	2 131 716	-396 248

Note 13 – Capitaux propres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 30 305 641 DT et s'analyse comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves Légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>PRIME LIEE AU CAPITAL</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
Solde au 31/12/2010	20 000 000	472 629	3 459 047	3 500 000	304 492	155 494	1 068 591	2 580 344	31 540 597
Affectation AGO 11/04/2011	-	182 446	600 000	-	-	200 000	1 597 898	-2 580 344	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-1 400 000	-	-1 400 000
Crédits non remboursables	-	-	-	-	-	-94 154	-	-	-94 154
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	259 198	259 198
<u>Solde au 31/12/2011</u>	<u>20 000 000</u>	<u>655 075</u>	<u>4 059 047</u>	<u>3 500 000</u>	<u>304 492</u>	<u>261 340</u>	<u>1 266 489</u>	<u>259 198</u>	<u>30 305 641</u>

Note 14 – Produits nets de leasing :

Les revenus nets de leasing s'élèvent au 31 décembre 2011 à 5 934 726 DT et s'analysent comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations	Note
<u>Loyers leasing</u>	12 695 955	15 806 325	-3 110 369	
<u>Dotation aux amortissements des immobilisations</u>	-2 235 407	-7 310 059	5 074 651	
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	10 460 548	8 496 266	1 964 282	
- Dotation marge	-698 027	-166 879	-531 148	
- Reprise marge	466 451	291 804	174 647	
<u>Variations des marges réservées</u>	-231 576	124 925	-356 501	
<u>Autres produits d'exploitation</u>	596 425	501 942	94 483	
- Intérêts de retard	283 625	346 164	-62 539	
- Services annexes	312 800	155 778	157 022	
<u>Charges Financières nettes</u>	5 017 149	3 431 240	1 585 909	14.1
<u>Produit du portefeuille commercial et d'investissement</u>	126 479	104 159	22 320	
<u>Produits nets de leasing</u>	5 934 726	5 796 052	138 675	-

Note 14.1 – Charges financières :

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2011 à D : 5 017 149 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations
Intérêts sur billets de très SICAV BHO	456 905	356 432	100 473
Intérêts sur billets de très ASS SALIM	183 982	161 197	22 785
Intérêts sur billets de très TANIT LA POSTE	136 171	83 098	53 073
Intérêts sur billets de très SOPIVEL	21	-	21
Intérêts sur billets de très ZITOUNA	361 738	17 558	344 180
Intérêts sur billets de très SICAV BHP	1 622	-	1 622
Intérêts sur billets de très SIMSICAR	121 750	28 757	92 993
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	1 077 683	973 727	103 956
Intérêts sur emprunts – BT	141 897	208 527	-66 630
Intérêts sur emprunts – BH	958 725	764 331	194 394
Intérêts sur emprunts – BIAT	516 297	53 636	462 661
Intérêts sur emprunts – BTE	233 401	315 100	-81 699
Intérêts sur emprunts – ATB	97 589	142 238	-44 649
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	457 236	193 639	263 597
Intérêts sur emprunts – TQB	115 570	-	115 570
Commission SIFIB	10 327	5 306	5 021
Commissions INTERMEDIAIRE	14 542	-	14 542
Commissions sur remise chiffre d'affaires	83 040	93 257	-10 217
Commissions de gestion SIMSICAR	33 605	22 626	10 979
Pertes de changes	6 564	2 205	4 359
Agios débiteurs	8 483	9 606	-1 123
Total	5 017 149	3 431 240	1 585 909

Note 15 – Charges du personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 1 933 619 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations
Salaires et compléments de salaires	965 390	796 690	168 700
Charges connexes aux salaires	291 284	160 303	130 981
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	366 794	272 768	94 026
Variation de la provision pour congés à payer	40 429	31 637	8 792
Autres charges sociales	3 499	9 693	-6 194
Provision sur prime	266 223	286 918	-20 695
Total	1 933 619	1 558 009	375 610

Note 16 – Dotations nettes (des Reprises) sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2011, à 1 527 471 DT. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	Provisions au 31/12/2010	Dotations (Reprises) sur impayées	Dotations (Reprises) sur encours	Total des dotations ou des Reprises	Provisions au 31/12/2011
Classe A	-	-	-	-	-
Classe B 1	-	-	-	-	-
Classe B 2	-5 961	-	-49 530	-49 529	-55 490
Classe B 3	-2 945	-182 731	-928 634	-1 111 366	-1 114 311
Classe B 4	-3 927 923	371 485	-1 410	370 075	-3 557 848
Provisions collectives	-	-	-736 651	-736 651	-736 651
Total	-3 936 829	188 754	-1 716 225	-1 527 471	-5 464 300

Note 17 – Reprises (Dotations) sur titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 57 786 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
STIMEC	15 504	-	15 504
SIM SICAR	30 445	22 354	8 091
UTB	-	-2 925	2 925
Fonds gérés SIMSICAR (cimenterie Bizerte)	15 387	-105 909	121 296
Fonds gérés ATID	-4 415	-674	-3 741
PLUS VALUE / TITRES de placement	865	16 039	-15 174
Total	57 786	-71 115	128 901

Note 18 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 331 863 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	variation
Logiciels	-183 093	-109 330	-73 763
Constructions	-2 820	-2 820	0
A.A.I.	-26 594	-16 314	-10 279
M.M.B.	-11 919	-15 022	3 103
M. Informatiques	-40 234	-34 612	-5 621
Autres matériels	-4 065	-3 782	-283
Matériels roulants	-63 138	-57 004	-6 134
Total	-331 863	-238 884	-92 979

Note 19 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 1 630 885 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variations
Achats de matières et fournitures	143 885	143 365	520
Total des achats	143 885	143 365	520
Charges locatives	216 930	204 395	12 535
Entretiens et réparations	118 268	171 046	-52 778
Primes d'assurances	25 723	24 776	947
Total des services extérieurs	360 921	400 218	-39 297
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	131 941	174 615	-42 674
Publicités, publications, relations publiques	234 394	245 972	-11 578
Déplacements, missions et réceptions	19 122	45 297	-26 175
Frais postaux et de télécommunications	124 902	93 888	31 014
Services bancaires	8 542	1 414	7 128
Divers services extérieurs	139 194	105 735	33 459
Total des autres services extérieurs	658 094	666 921	-8 827
Jetons de présence	52 500	67 500	-16 625
Autres charges diverses	24 095	19 830	5 890
Total des charges diverses	76 595	87 330	-10 735
Impôts et taxes sur rémunération	29 837	27 972	1 865
TCL	100 000	124 233	-24 233
Droits d'enregistrement et de timbres	41 712	23 058	18 654
Autres impôts et taxes	89 067	12 666	76 401
Total des impôts et taxes	260 617	187 929	72 688
Résorption des autres actifs	130 773	130 773	-
Total	1 630 885	1 616 535	14 350

Note 20 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 31 décembre 2011 à 213 278 DT. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés et de la reprise des produits réservés.

Note 21 – Autres pertes ordinaires :

Le solde du poste « Autres pertes ordinaires » s'élève au 31 décembre 2011 à 400 898 DT. Il est constitué principalement des radiations de créances réalisées au cours de l'exercice 2011.

Note 22 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours du de l'année 2011 a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 31/12/2011 avec un solde de 1 354 644 DT contre 1 078 959 DT au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde négatif de 33 856 057 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre un solde négatif de 29 320 941 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de 4 535 116 DT qui s'explique principalement par la baisse de recouvrements et par l'augmentation des charges de financement.

A fin de faire face à ce besoin en trésorerie les principales mesures prises par la société et traduite au niveau de son état de flux de trésorerie par une variation positive des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 6 521 320 DT entre les exercices 2011 et 2010.

Note 23 – Engagements de financement donnés en hors bilan :

Le solde du poste « Engagement donné » s'élève, au 31 décembre 2011, à 1 176 624 DT.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2011**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 13 Avril 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « MODERN LEASING », arrêtés au 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 152.378.819 Dinars et un bénéfice net de 259.198 Dinars, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I - Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société «Modern Leasing », comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « MODERN LEASING » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 Décembre 2011 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme il est mentionné au niveau de la note aux états financiers 3.a, la Société Modern Leasing n'a pas procédé à l'annulation de la valeur vénale des biens donnés en leasing autres qu'immobiliers des relations nouvellement classées 4 et 5. Les valeurs vénales du matériel donné en Leasing aux relations nouvellement classées 4 et 5 au cours de l'exercice 2011 continuent à être déterminées par application des taux de décote adoptés par la société.

L'annulation de la valeur vénale des relations nouvellement classées 4 et 5 au cours de l'exercice 2011 aurait engendré la constatation d'une dotation complémentaire de 2 003 383 Dinars.

- La note aux états financiers n°2.5 précise que les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques par rapport à l'exercice 2010.

Ce changement résulte de l'application de la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

L'application de ces règles a nécessité la constitution d'une provision collective pour un montant de 736 651 dinars prélevée sur les résultats de l'exercice.

II - Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé dans le cadre de nos travaux aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles :

Nous avons, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

De plus et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Juin 2012

P/ La Générale d'Audit & Conseil - GAC
Mr Chiheb GHANMI

P/ PROAUDIT
Mr Tarak ZAHAF

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

I-1. Conventions conclues avec la Banque de l'Habitat :

Le détail des emprunts conclus avec la société mère « Banque de l'Habitat » au cours de l'exercice 2011, ainsi que ceux conclus au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 décembre 2011 :

Exercice d'octroi	Principal	Taux (TMM+)	Encours au 31/12/2011	Charges financières
2011	4 000 000	1,50%	4 000 000	
2011	2 000 000	1,50%	2 000 000	7 900
2011	1 000 000	1,50%	1 000 000	3 950
2011	2 000 000	1,50%	1 931 008	44 343
2010	1 000 000	1,25%	846 141	39 968
2010	2 000 000	1,25%	1 699 047	102 289
2010	4 000 000	1,25%	3 272 253	213 805
2010	3 000 000	1,25%	2 350 810	116 598
2009	2 500 000	1,25%	1 796 792	90 258
2009	3 500 000	1,25%	2 633 435	115 652
2007	4 000 000	1,25%	1 947 855	223 963
Total	29 000 000		23 477 341	958 725

I-2. Conventions conclues avec la « SIM SICAR » :

1-2.a Fonds gérés

La société « Modern Leasing » a conclu avec la « SIM SICAR » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) une convention de gestion de fonds à capital risque.

En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « MODERN LEASING », la société « SIM SICAR » percevra :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « MODERN LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,

- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

A la date de clôture de l'exercice 2011, les fonds gérés par la société « SIM SICAR » totalisent 3 723 000 Dinars.

1-2.b Billet de trésorerie

La société « Modern Leasing » a obtenu auprès de la société « SIM SICAR » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) des financements par billets de trésoreries. Le détail des financements obtenus au cours de l'exercice, ainsi que ceux obtenus au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

Du	Au	Montant en DT	Taux en %
20/09/2010	20/09/2011	2 000 000	5,35
23/08/2011	17/08/2012	1 000 000	5,50
20/09/2011	14/09/2012	2 000 000	5,35

I-3. Conventions conclues avec la société « SICAV BHO » :

1-3.a Billet de trésorerie

La société « Modern Leasing » a obtenu auprès de la société « SICAV BHO » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) des financements par billets de trésoreries. Le détail des financements obtenus au cours de l'exercice, ainsi que ceux obtenus au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

Du	Au	Montant en DT	Taux en %
08/04/2010	08/04/2011	500 000	5,35
20/04/2010	20/04/2011	2 000 000	5,35
28/04/2010	28/04/2011	1 500 000	5,35
23/06/2011	21/09/2011	1 000 000	5,85
13/06/2011	23/06/2011	1 000 000	5,85
27/05/2011	27/05/2012	2 000 000	5,85
28/04/2011	28/04/2012	1 500 000	5,75
20/04/2011	20/04/2012	2 500 000	5,75
10/02/2011	09/08/2011	2 000 000	5,75
15/03/2011	15/03/2012	1 000 000	5,75
09/08/2011	09/08/2012	2 000 000	5,85
21/09/2011	21/09/2012	1 000 000	5,35
28/11/2011	26/05/2012	1 000 000	5,00
19/10/2011	16/04/2012	1 000 000	4,75
13/12/2011	10/06/2012	1 000 000	5,00
27/12/2011	27/12/2012	500 000	5,70

1-3.b Placement :

Le solde des placements effectués par la société « MODERN LEASING » auprès de la « SICAV BH OBLIGATAIRE » s'élève à 1.135 DT au 31 décembre 2011.

I-4. Conventions conclues avec la société « SICAV BHP » :

Le solde des placements effectués par la société « MODERN LEASING » auprès de la « SICAV BHP » s'élève à 222 DT au 31 décembre 2011.

I-5. Convention conclue avec la société « IMMOBILIERE SLIM » :

La société « Modern Leasing » a accordé en 2007 un crédit bail mobilier à la société « IMMOBILIERE SLIM » dont le gérant est un administrateur de la société « Modern Leasing » pour un montant global de 92 525 Dinars à un taux de 10,5% l'an. Au cours de 2011, l'encours a été totalement soldé.

I-6. Conventions conclues avec la société « ASSURANCES SALIM » :*1-6.a Billets de trésorerie*

La société « Modern Leasing » a obtenu auprès de la société « ASSURANCES SALIM » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) des financements par billets de trésoreries. Le détail des financements obtenus au cours de l'exercice, ainsi que ceux obtenus au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

Du	Au	Montant en DT	Taux en %
14/09/2010	14/09/2011	2 000 000	5,35
14/04/2010	14/04/2011	1 500 000	5,35
14/04/2011	13/04/2012	1 500 000	5,75
14/09/2011	14/09/2012	2 000 000	5,35

1-6.b Location siège

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010. La société « Modern Leasing » a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM », un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 175 122 Dinars payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} février 2011. La date de démarrage du bail a été fixée au 1^{er} février 2010.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2011, et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de 183 148 Dinars à la date de clôture de l'exercice.

I-7 Conventions conclues avec la société « SOPIVEL » :

La société « Modern Leasing » a obtenu auprès de la société « SOPIVEL » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) des financements par billets de trésoreries. Le détail des financements obtenus au cours de l'exercice, ainsi que ceux obtenus au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

Du	Au	Montant en DT	Taux en %
29/12/2011	27/02/2012	1 000 000	5,70

I-8. Conventions conclues avec la société « EL BARAKA » :

La société « Modern Leasing » a conclu, avec la société « EL BARAKA BANK » une convention cadre pour la coopération financière en date du 11 mars 2009 modifiée en date du 03 août 2011 pour un montant de 25 000 000 Dinars.

Le détail des souscriptions intervenues au cours de l'exercice, ainsi que celles obtenues au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

Du	Au	Montant en DT	Intérêts relatifs à l'exercice 2011
23/07/2010	14/01/2011	700 000	1 418
16/09/2010	26/02/2011	1 000 000	9 912
10/11/2010	06/05/2011	5 000 000	103 637
10/11/2010	04/05/2011	5 000 000	103 144
10/11/2010	08/05/2011	4 300 000	89 542
24/01/2011	04/02/2011	700 000	2 380
18/02/2011	04/08/2011	700 000	21 000
03/03/2011	26/08/2011	1 000 000	30 000
31/03/2011	23/09/2011	1 500 000	44 250
25/04/2011	20/10/2011	500 000	14 525
09/05/2011	06/11/2011	5 000 000	141 000
09/05/2011	04/11/2011	5 000 000	141 000
09/05/2011	08/11/2011	4 300 000	121 260
04/08/2011	04/02/2012	700 000	15 935
26/08/2011	26/02/2012	1 000 000	19 403
14/09/2011	14/03/2012	1 000 000	15 030
22/09/2011	22/03/2012	1 500 000	20 875
23/09/2011	23/03/2012	1 500 000	20 666
28/09/2011	28/03/2012	2 500 000	32 704
20/10/2011	20/04/2012	500 000	4 490
04/11/2011	04/05/2012	5 000 000	38 158
06/11/2011	06/05/2012	5 000 000	36 819
08/11/2011	08/05/2012	4 300 000	30 513
09/11/2011	09/05/2012	1 000 000	6 962
21/11/2011	21/05/2012	1 000 000	5 356

I-9. Convention conclue avec la société « SIFIB » :

La société « MODERN LEASING » a conclu avec la Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en bourse « SIFIB BH » (filiale de la BH) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Au terme de cette convention, la « SIFIB » percevra une rétribution forfaitaire de 10 000 DT hors taxes par an en contrepartie des services fournies.

II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements pris par la société MODERN LEASING vis-à-vis de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

1. Le Directeur Général de la société ayant été appelé à faire valoir ses droits à la retraite en cours d'exercice, le conseil d'administration du 1^{er} décembre 2010 a décidé de maintenir sa rémunération ainsi que les avantages qui lui sont accordés pour la période restante à courir jusqu'à l'âge légal de la retraite (février 2011). Cette rémunération lui a été servie conformément à la décision du président du conseil d'administration en date du 23/03/2009. Le Directeur Général a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction.

À ce titre, la charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au directeur y compris les primes et avantages sociaux, et l'indemnité de départ à la retraite, à la clôture de l'exercice 2011, s'est élevée à 40 086 Dinars dont 5 555 Dinars au titre des charges patronales.

Au cours de l'exercice 2011, deux Directeurs Généraux ont succédé à la gestion de la société « MODERN LEASING ». Les rémunérations qui leurs ont été attribuées ainsi que les décisions les justifiant sont présentées ci-dessous :

<u>Période</u>	<u>Rémunération Brute</u>	<u>Décision</u>
Directeur Général jusqu'à Janvier 2011	7.376 Dinars dont 1022 Dinars de charges patronales	du 23/03/2009 du Président du conseil d'administration
Directeur Général de Février à Décembre 2011	84.243 Dinars dont 9.985 Dinars de charges patronales	Décision du conseil d'administration du 19 octobre 2011

Les Deux directeurs Généraux ont bénéficiés d'une voiture de fonction.

2. La rémunération du Directeur Général Adjoint de la société est définie par référence aux décisions du Directeur Général du 22 octobre 2001 et de celle du 30 novembre 2009. A ce titre, la rémunération du Directeur Général Adjoint est celle prévue par la convention collective nationale du personnel des banques et les textes subséquents majorée des indemnités qui lui sont octroyées par les décisions précitées et de la prise en charge d'un quota de carburant.

La charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au directeur général adjoint y compris les primes et les avantages sociaux au titre des mois de janvier et février de l'exercice 2011, s'est élevée à 6 648 Dinars.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction.

3. L'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2011 a fixé les jetons de présence relatifs à l'exercice 2010 et servis au cours de l'exercice à un montant forfaitaire annuel net de 3 000 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit. Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève à 52 500 Dinars.
4. Les obligations et engagements de la « MODERN LEASING » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2011, se présentent comme suit :

Nature de la rémunération	DG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	103 000	20 595	6 648	-	52 500	-
Avantages postérieurs à l'emploi	28 706	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	131 706	20 595	6 648	0	52 500	0

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Juin 2012

P/ La Générale d'Audit & Conseil - GAC
Mr Chiheb GHANMI

P/ PROAUDIT
Mr Tarak ZAHAF

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****GROUPE BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS**

Siège social : 5 bis, Mohamed Badra, Tunis

Le groupe Banque de Tunisie et des Emirats- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes, M. Chiheb Ghanmi et M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.

Bilan consolidé
Arrêté au 31/12/2011
(Unité : en milliers de dinars)

	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	1	9 088	3 350
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	2	56 974	56 094
CREANCES SUR LA CLIENTELE	3	497 571	451 690
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	4	58 332	59 012
PORTEFEUILLE TITRE D'INVESTISSEMENT	5	23 581	23 174
VALEURS IMMOBILISEES	6	16 484	15 821
AUTRES ACTIFS	7	10 515	25 393
TOTAL ACTIF		672 545	634 534
CAPITAL	8	90 000	90 000
RESERVES	9	58 728	60 426
ACTIONS PROPRES		- 840	- 840
RESULTATS REPORTES	10	4 496	4 436
RESULTAT DE L'EXERCICE	11	2 621	6 824
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		155 005	160 845
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	12	48 022	48 610
CAPITAUX PROPRES		203 027	209 455
BANQUE CENTRALE CCP ET TGT		-	-
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	13	118 780	88 141
DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	14	201 017	165 328
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	15	146 011	160 557
AUTRES PASSIFS	16	3 710	11 053
TOTAL PASSIF		469 518	425 079
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		672 545	634 534

Etat des engagements hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2011

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
 <i>PASSIFS EVENTUELS</i>			
Cautions, avals et autres garanties données		67 378	72 184
Crédits documentaires		31496	37 034
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		98 874	109 218
 <i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
Engagements de financement donnés		28 673	41 416
Engagements sur titres		123	99
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		28 796	41 515
 <i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
Engagements de financement reçus		26 346	14 305
Garanties reçues		432 279	383 619
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		458 625	397 924

Etat de résultat consolidé
Exercice clos le 31/12/2011
(Unité : en dinars)

	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES		42 581	41 991
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	17	30 893	31 408
COMMISSIONS (en produits)	18	5800	4660
GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPE. FINANCIERES	19	5 184	5 250
REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	20	704	673
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES		17 496	16 737
INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	21	16 298	14 852
COMMISSIONS ENCOURUES	22	963	1397
PERTES SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERC ET OPE. FINANCIERES	23	235	488
PRODUIT NET BANCAIRE		25 085	25 254
DOT. PROV. & CORREC. VAL. SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIF		-5 917	-1351
DOT. PROV & RES. DES CORRECTIONS DE VAL / PORTEFEUILLES D'INVEST		811	603
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24	189	1233
FRAIS DE PERSONNEL	25	9111	7734
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	26	3506	4009
DOTATIONS AUX AMORT. ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	27	2 691	2576
TOTAL RESULTAT D'EXPLOITATION		4 859	11 421
SOLDE EN GAINS / PERTES PROVENANT D'AUTRES ELEMENTS ORDINAIRES		-64	72
IMPOT SUR LES BENEFICES	28	595	2810
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		4 200	8 683
SOLDE EN GAINS / PERTES PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES			
PERTES EXTRAORDINAIRES			
SOCIETES MISES EN ECQUIVALENCE		368	236
AMORTISSEMENT DU GOODWILL	29		
PART DES MINORITAIRES		1947	-2 095
RESULTAT NET		2 621	6824

Etat de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos le 31/12/2011
(Unité : en milliers de dinars)

<i>ACTIVITE D'EXPLOITATION</i>	2011	2010
Produits d'exploitation bancaires encaissés	43 511	44 179
Charges d'exploitation bancaires décaissées	-16 079	-20 149
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	0	0
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	-19 013	-97 015
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	53 063	-36 883
Sommes versées aux Personnel et C. Divers	-9 969	-11 523
Autres flux d exploitation	3 175	-1 964
Impôts sur les sociétés	-3 478	-2 844
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	51 210	-126 199
 <i>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 569	1 996
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	-71 201	-32 700
Acquisitions/cessions sur immobilisations	-4 709	-1 522
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-74 341	-32 226
 <i>ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>		
Emission d'actions	96 086	67 584
Emission d'emprunts obligataires	-27 318	-17 830
Augmentation/diminution ressources spéciales	-3 445	-15 407
Remboursement d'emprunts sur le marché public	12 315	6 894
Placements	-7 412	-4 532
Dividendes versés / Encaissés		
	70 226	36 709
 Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	47 095	-121 716
Liquidités et équivalents en début de période	42 728	86 354
Liquidités et équivalents en fin de période	89 823	-35 362

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2010.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe BTE comprend :

- La société mère : BTE
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 35, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées à compter de l'exercice 2005 par la méthode de l'intégration globale.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe BTE :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Banque de Tunisie et des Emirats	financier	100%	Mère	intégration globale	100%
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	financier	100%	Filiale	intégration globale	100%
Rapid Recouvrement	financier	99,73%	Filiale	intégration globale	99,73%
BTE – SICAR	financier	100%	Filiale	intégration globale	99,93%
Société Nouvelle des Villages de Vacances	touristique	87,43%	Filiale	intégration globale	87,43%
Société Djerba Aghir	touristique	43,67%	Associée	mise en équivalence	43 ,67%
Tuniso Emiratie Sicav (TES) *	financier	26.92%	Filiale	intégration globale	20.80%

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe 0) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe 2), les « actifs préoccupants » (classe 3) ou parmi les « actifs compromis » (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2-Comptabilisation des opérations de leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « créances sur la clientèle ».

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts. La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan sous la rubrique des engagements donnés.

Les sociétés qui bénéficient d'un financement sous forme de leasing constatent l'actif acquis en immobilisations et procèdent à son amortissement sur sa durée de vie estimée. En contre partie, elles constatent un passif. Les redevances sont ventilées en remboursement du principal et charges financières.

Les financements de leasing intragroupe sont retraités afin que les prêts et emprunts, les charges et produits réciproques enregistrés au niveau des états financiers individuels soient annulés. Ainsi, uniquement le bien acquis dans le cadre du financement leasing figurera au niveau du bilan consolidé du groupe et fera l'objet d'un amortissement sur la base du taux retenu au niveau du groupe.

5.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial;
- et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

- **Les titres mis en équivalence**

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.5.1-Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

5.5.2- Provision collective :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs nécessitant un suivi particulier.

Cette provision a été calculée en supposant que les entreprises économiques affectées ayant bénéficié des mesures conjoncturelles de soutien ont été normalement classés et provisionnés.

A ce titre, les provisions constituées par la banque en 2011, s'élèvent à 2 587 KDT.

5.5.3-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux titres cédés par la BTE à la CTEI.

5.6-Opérations en devises

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en dinars tunisiens.

5.7-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	: 2,5 %
- Mobilier de bureaux	: 20 %
- Matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- Agencements aménagements et installations	: 10 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	: 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur une durée de 3 ans.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUÉS DANS LES COMPTES CONSOLIDÉS

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi :

- des méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles ;
- de la comptabilisation des biens reçus et donnés en leasing en adoptant la seule approche économique ;
- de la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe,
- des commissions entre sociétés du groupe,
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe,
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de la BTE,
- des cessions de créances par la BTE à la société Rapid Recouvrement,
- des cessions de titres par la BTE à la CTEI,
- les dotations en fonds gérés opérés par la BTE et Rapid Recouvrement avec la BTE-SICAR.

8. NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en Dinars)***NOTE 1: CAISSE AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT**

Ce poste présente au 31/12/2011 un solde de 9 088 KDT contre 3 350 KDT au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	9088	2 696
SICAV		654
Total	9 088	3 350

NOTE 2: CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Ce poste présente au 31/12/2011 un solde de 56 974 KDT contre 56 094 KDT au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	56 351	55 649
CTEI	3	23
RR	87	82
SICARBTE	20	302
SICAV	36	37
SNVV	477	1
IG	-	-
Total	56 974	56 094

NOTE 3: CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2011, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 497 570 KDT contre un solde net de 451 690 KDT au 31/12/2010 :

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	495 879	431 109
RR	77	20 149
SNVV	1 079	147
SICARBTE	535	285
IG		
Total	497 570	451 690

NOTE 4: POTEFEUILLE TITRES COMMERCIALES

Le portefeuille titres commercial présente un solde net de 58 332 KDT à la date du 31 décembre 2011 et se présente comme suit :

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	8725	4084
CTEI	173	836
RR		51
SICARBTE	10	-
SICAV	49 424	54 041
IG	-	-
Total	58 332	59 012

NOTE 5: PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

L'évolution de ce poste se présente comme suit :

Société	31/12/2011	31/12/2010
AGHIR	961	592
BTE	9529	8 985
CTEI	4929	4689
INI		216
RR	-208	0
SICARBTE	8370	8692
SICAV	0	0
IG		
Total	23 581	23 174

NOTE 6: VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2011 un solde net de 16 484 KDT se détaillant comme suit :

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	12 151	11 217
CTEI	264	284
RR	380	288
SICARBTE	0	-
SICAV	21	37
SNVV	3 666	3 995
IG	-	-
Total	16 484	15 821

NOTE7: AUTRES ACTIFS

Ce poste présente au 31/12/2011 un solde de 10 515 KDT contre 25 395 KDT au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	8 444	15496
CTEI	127	87
RR	3 619	5020
SICARBTE	142	272
SICAV	54	-633
SNVV	-1 995	5153
IG	124	-
Total	10 515	25 395

NOTE 8: CAPITAL

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	90 000	90 000
Total	90 000	90 000

NOTE 9: RESERVES

Société	31/12/2011	31/12/2010
AGHIR	-1 429	-1 687
BTE	42 522	42 657
CTEI	1 386	1286
INI		-195
RR	29 136	28 063
SICARBTE	279	153
SICAV	-3676	-2 783
SNVV	-9 490	-7 068
IG	0	0
Total	58 728	60 426

NOTE 10: RESULTATS REPORTEES

Société	2011	2010
BTE	4 496	4 436
Total	4 496	4 436

NOTE 11: RESULTAT DE L'EXERCICE

Société	31/12/2011	31/12/2010
AGHIR	368	257
BTE	1 593	6 817
CTEI	-640	-189
INI		-21
RR	-7	-636
SICARBTE	-39	77
SICAV	673	460
SNVV	464	59
IG	209	
Total	2 621	6824

NOTE 12: CAPITAUX PROPRES-INTERETS DES MINORITAIRES

Société	31/12/2011	31/12/2010
RR	7	71
SICARBTE	0	0
SICAV	48 207	48 476
SNVV	-192	63
Total	48 022	48 610

Note 13 : DEPÔTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	113 715	88 141
SNVV	5 065	
Total	118 780	88 141

NOTE 14: DEPÔTS ET AVOIRS DE LA CLENTELE

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	200 992	165 166
RR	25	162
IG		
Total	201 017	165 328

NOTE 15 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	148 077	154 548
RR	270	153
SICARBTE	-793	4251
SNVV	-1543	1605
IG	0	0
Total	146 013	160 557

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	-10 430	-10398
Aghir	2022	
CTEI	4 908	4 806
RR	-2261	1953
SICARBTE	-12 111	-8 152
SICAV	16 461	13 490
SNVV	5 121	9 354
Total	3 710	11 053

NOTE 17: INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	30 572	30 127
CTEI	1	2
RR	-174	4
SICARBTE	-197	71
SICAV	-9	0
SNVV	700	1 202
IG	0	0
Total	30 893	31 408

NOTE 18: COMMISSIONS (EN PRODUITS)

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	5 171	4 190
RR	390	420
SICARBTE	237	48
CTEI	2	2
IG	0	0
Total	5 800	4660

NOTE 19: GAINS SUR PORTEFEUILLES TITRES COMMERCIALES ET OP D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	2065	1 446
CTEI	32	431
RR	88	271
SICARBTE	0	0
SICAV	2999	3 102
Total	5 184	5 250

NOTE 20: REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	573	577
CTEI	83	32
RR		0
SICARBTE	48	64
Total	704	673

NOTE 21: INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILES

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	16144	14 393
CTEI		-
RR	30	17
SICARBTE	57	99
SNVV	151	343
IG	-85	
Total	16 297	14 852

NOTE 22: COMMISSIONS ENCOURUS

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	961	1 385
CTEI	2	12
RR	-	-
IG		
Total	963	1 397

NOTE 23: PERTES SUR PORTEFEUILLES TITRES COMMERCIALES ET OP D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	-	-
CTEI	-	-
SICAV	235	488
Total	235	488

NOTE 24: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	16	121
CTEI	31	27
RR	162	1122
SICAV		1
SICAR BTE	-20	-38
Total	189	1 233

NOTE 25 : FRAIS DE PERSONNEL

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	8379	7 100
CTEI	125	66
RR	570	554
SICARBTE	0	4
SICAV	12	10
SNVV	25	
Total	9 111	7 734

NOTE 26 : CHARGES GENERLES D'EXPLOITATION

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	3422	3407
CTEI	183	320
RR	-95	148
SICARBTE	9	87
SICAV	98	17
SNVV	13	30
IG	-124	-
Total	3506	4009

NOTE 27: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	1530	956
CTEI	764	519
RR	53	332
SNVV	329	761
SICAV	15	8
IG		0
Total	2 691	2 576

NOTE 28: IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Société	31/12/2011	31/12/2010
BTE	508	2 072
CTEI		1
RR	1	651
SICARBTE	85	84
SNVV	1	2
Total	595	2 810

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES DU GROUPE DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

I. Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2011.

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 Décembre 2011.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers

consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion sur les états financiers

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée du groupe au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu les rapports des commissaires aux comptes des sociétés suivantes :

- Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement
- BTE – SICAR
- Djerba Aghir pour laquelle nous nous sommes basés sur les états financiers de l'exercice 2010.

- En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs sains, notamment ceux ayant fait l'objet de mesures de soutien.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet de prélever sur le résultat de l'exercice 2011, des provisions dites « collectives » de 2 587 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant la question précitée .

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2011.

Tunis, le 27 Juin 2012

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C

Membre de CPA International

Chiheb GHANMI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI